

Décision

Générale

colonial

Décision n° 86 habilitant M. Saint-Eloy (Olivier), infirmier-chef, à donner des avertissements et à constater par des procès-verbaux les infractions à la réglementation de l'hygiène et la voirie dans le Cercle de Tadjoura.

n° 86

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
21 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Saint-Eloy (Olivier), infirmier-chef en service à Tadjoura, est habilitée a donner des avertissements et à constater par des procès-verbaux les infractions à la réglementation de l'hygiène et la voirie dans le Cercle de Tadjoura.